

## LETTRE CIRCULAIRE

### RESPONSABLES

Guillaume AVRILLAS, directeur départemental – 06.26.90.93.84

Guillaume WARIN, responsable sportif

*Un adulte ou plus par établissement sera sollicité pour prendre part à l'organisation, assurer la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve.*

### LIEU DE RENDEZ-VOUS

Stade Gaston Simounet – BERGERAC

### HORAIRES

12h00 - 12h15 (**impérativement**) : arrivée, confirmation des équipes

12h45 : briefing épreuves

13h00 : début des épreuves

16H00 : fin des épreuves

16H30 - 16H45 : protocole

17H00 : remise en état du site par tous et départs.

### PREAMBULE

L'activité connaît un essor important dans le département. La capacité d'accueil sur la compétition est importante mais reste limitée. Nous avons établi un nombre limite global : 40 en collège et 40 en lycée, sport partagé inclus. En cas d'atteinte de cette limite, un nombre maximal d'équipe par établissement sera établi.

La ville de Bergerac nous prête une installation parfaitement adaptée à notre championnat (tribunes, piste, accès bus) ; nous vous remercions de la respecter.

### ENGAGEMENTS ET TRANSPORTS SUR OPUSS

**1<sup>ère</sup> phase** : AS et CATEGORIE (dont transport), réponse **OBLIGATOIRE** même si vous êtes AUTONOMES.

Clôture des **engagements** le **jeudi 21 décembre 2024 à 23h00** pour inscrire :

- « le nombre d'équipe par catégorie »
- « si vous êtes autonome ou non »
- « le nombre total de personnes à transporter pour toutes catégories (élèves, JO et accompagnateurs) »

Le SD 24 organisera le transport des élèves en fonction de ceux-ci.

**Aucune inscription aux transports, ne sera prise en compte passé cette date car la capacité d'accueil sera atteinte.**

**2<sup>ème</sup> phase** : EQUIPES, ELEVES et JO :

Inscrire le plus tôt possible vos équipes, et **jusqu'au lundi 15 janvier 2024 à 23h00**.

Tous les élèves doivent être licenciés sur la base d'OPUSS de l'année scolaire 2023-2024.

**Les établissements engageant plusieurs équipes sont priés de les classer en identifiant l'équipe 1 comme étant la plus performante.**

**MATERIEL A APPORTER** : Pas de chasubles à apporter. Le SD met à disposition les maillots APPN numérotés et de couleurs.

Venir de préférence en tenue de sport.

### RESTAURATION / GOUTER

Le SD fournit le repas pour les organisateurs convoqués la matinée.

Le goûter est fourni par le SD : quatre-quarts + sirop à l'eau.

## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT

Les règlements complémentaires sont ici : <https://opuss.unss.org/article/83250>

### COMPOSITION DES EQUIPES CONFORMES

*En lycée / LP – collèges* : équipe de 4 relayeurs : 2 filles et 2 garçons + JO ou 3 filles et 1 garçon + JO

**Les équipes composées de 3 concurrents ou non conformes apparaîtront sur le classement mais ne pourront pas prétendre à une récompense ni à une qualification au championnat académique.**

*Sport partagé* : 2 compétiteurs dont 1 élève en situation de handicap (dossier MDPH à présenter avec les licences).

### JEUNES OFFICIELS

#### JEUNE JUGE

Pour que l'organisation tourne, il faut environ 30 JO.

**Nouveauté 2023-24** : 1 équipe = 1 JO / 2 équipes = 2 JO / 3 ou + équipes = 3 JO ou +. Les lycéens de l'option de Maine de Biran seront sollicités pour le comptage des tours (prioritairement).

**Tout établissement ne présentant pas de J.J ne pourra prétendre se qualifier au championnat d'académie.**

Suite à vos inscriptions, vous devrez télécharger sur OPUSS un livret de formation J.J pour former votre J.J.

**Nouveauté 2023-24** : Un questionnaire sera à **réaliser en ligne** : <https://forms.gle/EMCA2HJ2GrBuyGyLA>, pour le lundi 15 janvier afin d'être corrigé à temps.

Tâches du jeune juge :

- Comptage des tours avec supervision par un enseignant.
- Au niveau des pas de tirs : vérifier le dossard du coureur, en correspondance avec le pas de tir, chronométrer la séquence de tir à partir du premier impact. Indiquer lorsqu'il reste 10 secondes puis départ (à 40'' le juge annonce : « Poste X 10 secondes », puis à 50'' : « poste X Départ »).

#### JEUNE COACH

Chaque équipe doit fournir un jeune coach / capitaine par équipe. Il devra présenter le listing de l'équipe au secrétariat, faire le lien avec l'organisation.

### FORMAT DE COMPETITION

Collèges : Deux séries seront effectuées pour amener les équipes vers une finale « haute » et une série de classement. Les séries et les pas de tirs lors des séries seront déterminés par un tirage au sort avant la compétition.

Lycées : en fonction du nombre d'équipes lycées, une ou deux séries seront mises en place.

## FORMULES DE COMPETITION

Formule en relais selon l'ordre suivant : **G / F / G / F** (relais 2 et 4 sont obligatoirement assurés par des filles). L'ordre des dossards est donc primordiale.

Sport partagé : Ordre suivant : handi / valide

L'alternance des concurrents est identifiée par des maillots de couleur (attention, les couleurs ne seront pas identiques durant le championnat académique) :

Relayeur 1 (garçon) : Rouge-Bordeaux

Relayeur 2 (fille) : Vert

Relayeur 3 (garçon) : Blanc

Relayeur 4 (fille) : Noir

Sport partagé : relayeur 1 : Rouge-Bordeaux (handi)

relayeur 2 : Vert (valide)

Le départ sera donné en masse.

En fonction du nombre de participants, le nombre de séquence\* (Tir + Distance de course\*\*) sera déterminé le jour de la compétition : 2 ou 3 séquences. Un temps d'entraînement au tir sera effectué le jour de la compétition.

Séquence\* : Le 1<sup>er</sup> relayeur effectue une course de 40 à 60m qui mène à la zone de tir. Une fois le tir effectué, le concurrent enchaîne avec une course\*\*, puis tire une seconde fois, enchaîne sa seconde course\*\* avant de transmettre le relais ou de passer l'arrivée s'il est le dernier concurrent de son équipe.

Distance des courses\*\* : 200m (élèves en situation de handicap) – entre 400m (collégiens **et** lycéens).

Le relais s'effectue sur 20 mètres (à cheval sur la ligne de départ/arrivée) en touchant idéalement le dos ou la main du relayeur suivant de son équipe **avant que celui-ci n'ait franchi la ligne de fin de zone de relais**.

### Règlement Tir

La distance de tir sera pour les autres catégories de 6 mètres (7m au CF). Entre chaque tir, le pistolet doit toucher le tapis posé sur la table.

Chaque concurrent doit faire attention aux autres concurrents pendant la course pour éviter toute collision, notamment lors des moments d'arrivée et de sortie du pas de tir.

**Tir à 1 seul main** sans dépasser la ligne tracée au sol (*pour les élèves handi, possibilité de mettre 2 mains*).

L'athlète peut quitter le pas de tir dès lors que les 5 diodes de la cible passent au vert ou au bout de 50 secondes (**dès que ça clignote**). Les cibles sont pré-réglées sur ce temps maximal limite.

L'emplacement du pas de tir est attribué en fonction de l'attribution des dossards qui sont tirés au sort en amont de la compétition.

Lors des finales, l'emplacement sur le pas de tir est défini en fonction du temps lors des séries.

FAUTES	PENALITES	
	1ère pénalité	A chaque autre pénalité
Faux départs		10"
Partir à 4 leds vertes au commandement des 10"		10" + temps d'anticipation
Partir pendant les ordres les du JA (3, 2, 1)		10"
Ne pas charger avec le pistolet au contact de la table	Avertissement	10"
Contact ou franchissement la ligne de tir au sol	Avertissement	10"
Couper le parcours involontairement		10"
Ne pas terminer le parcours	Élimination de l'équipe	
Couper volontairement le parcours		
Utiliser un pistolet non contrôlé		
Tenir le pistolet à 2 mains ou supporter le bras armé (sauf précision dans le règlement)		
Mauvais passage de relais (sans contact)		
Partir sur l'épreuve de course avant la fin du temps réglementaire sans avoir terminé avec succès les séries de tir (avec seulement 4 lumières vertes)		
Bousculer, faire tomber, gêner un autre athlète		

### DEROULE – LE JOUR J

- Se présenter au secrétariat avec votre JC pour contrôler les compositions d'équipe.
- Envoyer votre JO vers le référent JO où il passera le questionnaire et aura son rôle d'attribuer.
- Echauffement autonome des élèves (sans tir).
- Lors de l'annonce de la série, ainsi que des pas de tir, 1 min d'échauffement par élève sur le pas de tir.
- Directement après cette échauffement aux tirs, les coureurs devront se placer sur la ligne de départ.

### QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT ACADEMIQUE

Il a lieu à Bergerac le 7 février 2024.

Quota prévisionnel : 8 équipes en collège et 4 équipes en lycée, 4 en sport partagé.

### QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Il a lieu du mercredi 21 au vendredi 23 mai 2024 à Coulommiers.

### PROTOCOLE

Jeunes officiels : T-shirt pour les jeunes officiels de niveau départemental.

Classement collège : 1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> + JO de l'équipe

Classement lycée : 1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> + JO de l'équipe

Classement sport partagé collège : 1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> + JO de l'équipe

Classement sport partagé lycée : 1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> + JO de l'équipe

Les équipes absentes au protocole ne seront pas récompensées *a posteriori* et ne pourront prétendre à la qualification au championnat académique.

**BON CHAMPIONNAT A TOUS !**